

TOULOUSE, le 04 avril 2019

COMPTE-RENDU DE LA REUNION COMMISSION « AGRICULTURE » DU 04/04/2019

Participants (en visio-conférence entre St Mandé et Toulouse)

O. Deudon (ARVALIS – Institut du Végétal – Vice-président de la Commission)
J. Nicolau (Météo-France – Secrétaire permanent du CSM)
A-L. Gibelin (Météo-France – Correspondant DG)
M. Bergot (Météo-France – Secrétaire de la Commission)
C. Digout (APCA)
F. Brun (ACTA)
D. Gardinal (CESE)
M. Raynal (IFV)
B. Pauthier (CIVC)
S. Martinoni (Météo-France)
M-P. Traulle (Météo-France)
S. Croux (Météo-France)
R.Séférian (Météo-France)
T. Despots (Météo-France)

Excusés

C. Chansiaux (InVivo)
Y. Sivadon (Cirame)
F. Huard (INRA)
J-C. Moreau (IDELE)
S. Meyruey (Ministère de l'Agriculture)
M. Regimbeau (Météo-France)
D. Rousselière (Météo-France)

Ouverture de la séance, tour de table et introduction de Jean Nicolau

O. Deudon, vice-président de la Commission, préside la séance en l'absence de Mr Marteau, qui a démissionné de son mandat .

1. « Rapport spécial du GIEC sur un réchauffement planétaire à 1.5 °C » par Roland Séférian (Météo France CNRM)

Ce rapport est assez nouveau au niveau du GIEC puisqu'il propose de répondre à une interrogation bien précise : les engagements pris par les Etats peuvent-ils permettre de limiter le réchauffement de la planète à 1.5 °C ?

Roland Séférian présente la structure du GIEC qui est composé d'un secrétariat officiel et de différentes parties prenantes participant à la production de rapports de cadrage et à des réunions d'experts et d'auteurs.

Il y a trois grands groupes de travail opérant sur des thèmes distincts :

- 1/ Physique et chimie de l'atmosphère dans le changement climatique
- 2/ Impacts du changement climatique, vulnérabilité et adaptation
- 3/ Atténuation du changement climatique et réduction des gaz à effet de serre

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE

Au niveau de la production des rapports, le GIEC fonctionne par phases d'écriture des différents volumes. Au départ, il y a juste une problématique, puis plusieurs réunions de cadrage avec des experts et des représentants des gouvernements vont permettre la mise en place d'un cahier des charges qui sera adressé aux auteurs.

Concrètement de 1997 (protocole de Kyoto) à 2015 (accord de Paris), c'est une approche contraignante qui était voulue dans les COP. On note un changement à partir de l'accord de Paris de 2015 avec une approche participative de chaque état.

Un exemple de contribution de l'Europe des 28 est l'engagement à limiter de 40 % les émissions de gaz domestiques d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990. Un autre exemple est celui de la Chine qui s'engage à augmenter la superficie de ses forêts d'environ 4,5 M de m³ par rapport au niveau de 2005.

Mais cette approche participative est compliquée à gérer et à vérifier.

Le rapport en quelques chiffres clés, représente:

- 91 auteurs de 40 pays
- 133 contributeurs experts
- 3 groupes du GIEC
- 6000 publications
- environ 1000 relecteurs
- 42 000 commentaires

Plusieurs niveaux de faisabilité de l'objectif 1.5 °C sont décrits dans ce rapport (faisabilité environnementale, technologique, économique, socio-culturelle, institutionnelle et géophysique)

Le constat actuel est le suivant : le réchauffement constaté depuis la période pré-industrielle est d'environ 1°C, les effets sont déjà visibles et au rythme actuel, 1.5°C serait atteint entre 2030 et 2052.

Les émissions passées ne conduisent pas inéluctablement jusqu'à 1.5°C, c'est ce que nous faisons maintenant qui peut nous y conduire. Si aujourd'hui tout le monde arrêtait d'utiliser les énergies fossiles, le seuil de 1.5°C ne serait pas atteint.

Le rapport décrit ensuite les risques qui pourraient être évités si le réchauffement se limitait à 1.5°C plutôt que 2°C :

- les événements extrêmes (vagues de chaleur, pluies torrentielles et risques de sécheresse) seraient moins forts
- 10 millions de personnes en moins exposées aux risques liés à la montée du niveau moyen des mers.
- un risque moins élevé de pertes de biodiversité et de dégradation d'écosystèmes.
- des chutes de rendement moins importantes pour le maïs, le blé et le riz et un risque d'insécurité alimentaire moins élevé.

Quelle serait la trajectoire nécessaire pour espérer limiter le réchauffement en dessous de 1.5°C ?

Il faudrait arriver à la neutralité carbone en 2050 et réduire les gaz à effet de serre comme le CH₄ et le N₂O.

Plus la neutralité carbone est atteinte tôt plus nos chances sont importantes.

Actuellement, le suivi des émissions à l'échelle globale montre une reprise à la hausse des émissions de CO₂ causée principalement par la Chine et les Etats-Unis et l'utilisation du charbon.

Toutefois on peut noter qu'une transition énergétique est en marche. Les grandes industries réalisent que la transition énergétique ne s'oppose pas forcément au développement économique et commencent à projeter leurs investissements sur des sources à moindre émission de CO₂.

Olivier Deudon et Jean Nicolau remercient Roland Sférian pour cette présentation et invitent les participants à poser leurs questions.

Question de Didier Gardinal : le grand public et les entreprises sont conscients du problème et des efforts à fournir mais pour le plus grand nombre cela ne doit pas passer par une fiscalité supplémentaire. La France ne peut pas être la seule à faire des efforts, c'est une question de compétitivité économique. Alors comment orienter le processus face à la mondialisation ?

Réponse de Roland Sférian : c'est une question d'investissement mais aussi de désinvestissement. Le problème n'est pas de financer le durable mais de définancer le pétrole et le charbon, tout en sachant que ceci aura forcément un impact sur l'économie et le social. C'est également une question d'éducation qu'il faut faire dès le plus jeune âge pour que toutes ces actions soient naturelles et plus simples à appliquer car intégrées dans les esprits. La « sobriété » ce n'est pas revenir à l'âge de pierre mais consommer de façon modérée, et on peut en cela regarder l'exemple du Canada qui explique depuis plusieurs années à ses citoyens pourquoi il faut instaurer et appliquer une taxe carbone.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE

Question d'Olivier Deudon : quel est l'intérêt de s'investir si de toute façon le seuil de 1.5 °C est déjà quasiment dépassé ?

Réponse de Roland Séférian : si on arrête toutes les émissions maintenant , ce seuil ne sera pas dépassé. Actuellement l'accord de Paris en l'état est « mort » et il n'est pas possible de trouver un système qui diminue nos émissions de 50 % d'ici 2030 sachant que les seules diminutions observées jusqu'à présent sont liées aux crises économiques et étaient seulement de quelques %. Mais il faut quand même continuer car les conséquences seraient dramatiques.

Remarque de Basile Pauthier : c'est l'économie mondiale qui guide le processus et veut sans cesse aller plus loin.

Réponse de Roland Séférian : oui mais l'économie mondiale , c'est nous donc avons-nous vraiment envie de le faire ?

Question de Stéphane Croux : quel est l'impact du retrait des USA de l'accord de Paris ?

Réponse de Roland Séférian : cela a conduit à ne pas faire évoluer les objectifs trop vite et à limiter les engagements des états afin de ne pas inciter d'autres pays à partir ou à ne pas revenir.

En l'absence d'autres questions, Olivier Deudon remercie Roland Séférian et passe la parole à Thierry Desponts pour sa présentation sur la politique des données à Météo-France.

2. Présentation de la politique des données à Météo-France par Thierry Desponts (Météo France)

Thierry Desponts présente tout d'abord le cadrage législatif de la fourniture des données publiques.

L'existence de l'OPENDATA à Météo-France est justifiée par des obligations juridiques (Directive PSI de 2003, Directive Inspire de 2007, Résolution 40 de l'Organisation Mondiale de la Météo, Loi pour une république numérique de 2016).

Par essence, l'échange d'observations météorologiques est une nécessité pour la prévision et la climatologie.

L'OPENDATA permet donc :

- d'offrir une plus grande visibilité et valoriser les données météorologiques et climatiques.
- de favoriser le développement du secteur économique de l'information géographique.
- de rendre les meilleurs services au citoyen

La fourniture des données publiques de Météo France est cadrée par 2 types de licence :

* Licence Ouverte ETALAB

- réutilisation sans redevance
- mais en s'acquittant d'éventuelles redevances de mise à disposition
- en autorisant la reproduction, la redistribution, l'adaptation et l'exploitation commerciale des données
- en mentionnant l'origine de la donnée

* La licence standard

- réutilisation avec redevance
- en s'acquittant d'éventuelles redevances de mise à disposition
- redistribution non autorisée
- en autorisant l'adaptation et l'exploitation commerciale des données

Il existe 3 déclinaisons de la licence standard : la licence Recherche et la licence Greentechverte (qui passent par un processus d'éligibilité) et la licence pour les Etablissements Publics (selon la loi pour une république numérique de 2016).

Il existe 2 façons d'accéder aux données publiques de Météo-France : soit les données sont en ligne sur le portail des données publiques et l'utilisateur se sert directement, soit elles sont hors ligne et c'est un agent de Météo-France qui se chargera d'extraire les données et de les fournir à l'utilisateur.

Les données publiques peuvent se ranger dans plusieurs grandes familles : les données climatologiques de base, les données spatialisées de climatologie, les données de modèles de prévision numérique, les données d'observation in situ, les données d'observation Radar, les données expertisées.

On notera que les données satellites ne sont pas des données publiques de Météo-France.

Thierry Desponts effectue ensuite en direct une démonstration sur le site Publiothèque de Météo-France afin de montrer les différents types de données proposés aux usagers.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE

Olivier Deudon et Jean Nicolau remercient Thierry Desponts pour cette présentation et invitent les participants à poser leurs questions.

Question de Didier Gardinal : combien y a-t-il d'abonnés sur la Publiothèque ?

Réponse de Thierry Desponts : au 1^{er} décembre 2018, il y avait 22 000 comptes usagers ouverts sur la Publiothèque (moitié venant de particuliers moitié venant du monde de l'entreprise) dont 8000 dits 'actifs' avec un peu moins de 1000 comptes qualifiés 'Recherche-Enseignement'.

Question de Didier Gardinal : Pour ce qui est de la moitié des comptes venant du monde de l'entreprise, est-il possible d'avoir un niveau de détail plus important, par exemple par catégorie (tourisme, industrie ..)

Réponse de Thierry Desponts : malheureusement non (ce serait possible s'il y avait un devis puisque dans ce cas la fourniture du numéro SIRET est obligatoire).

Question d'Olivier Deudon : En 2022, toutes les données publiques deviennent gratuites suite à la fin de la dérogation accordée à Météo-France, mais qu'en sera-t-il pour les frais de mise à disposition ?

Réponse de Thierry Desponts : effectivement toutes les données publiques seront gratuites en 2022 , on passerait en licence ETALAB, sans restriction de réutilisation mais rien n'est encore statué pour les frais de mise à disposition .

En l'absence d'autres questions, Olivier Deudon remercie Thierry Desponts pour sa présentation et passe la parole à Jean Nicolau.

3. Discussion sur le vœu 2018/2019

Jean Nicolau rappelle le vœu 2018 de la commission Agriculture : " Élaborer un cadre juridique et financier pour faciliter l'accès aux informations météorologiques pour le monde agricole ".

Ce vœu 2018 au périmètre très large est considéré comme non satisfait par la commission.

Olivier Deudon confirme que ce vœu est compliqué à résoudre mais que la présentation de Thierry Desponts laisse peut-être entrevoir une solution pour 2022.

Anne-Laure Gibelin explique qu'il y a eu une réunion préparatoire il y a 1,5 mois avec un petit groupe de travail pour limiter le vœu au Bulletin de la Santé du Végétal (BSV) et faciliter ainsi la réponse. Le groupe de travail a ré-étudié les solutions possibles et a proposé la piste suivante pour le vœu 2019 :

"Météo-France propose de présenter le cadre juridique de la politique de données et de proposer une convention spécifique entre Météo-France, le ministère de l'Agriculture et les différents acteurs impliqués dans la surveillance biologique du territoire."

Cette formulation laisse place à plusieurs voies :

1/ Une convention établie entre le Ministère de l'Agriculture et Météo-France avec possibilité de redistribution des données vers les instituts techniques dans le cadre strict de la réalisation du BSV. Toute utilisation des données fournies hors du cadre BSV n'étant pas autorisée. Cette solution semble assez compliquée à mettre en place et à gérer.

2/ Les données spatialisées du modèle Safran semblant pouvoir être suffisantes pour la réalisation du BSV, on pourrait donc s'orienter vers cette piste mais là aussi le cadrage du Ministère est demandé.

A cet effet, Stéphane Croux a contacté Mme Cotillon par mail (sous-directrice de la qualité, de la santé et de la protection des végétaux, Service des actions sanitaires en production primaire, MAA - Direction générale de l'alimentation). Elle est en attente d'éléments de l'ACTA concernant les besoins en termes de données météo pour faire tourner les modèles.

Stéphane Croux partagera la réponse avec la commission dès qu'il aura un retour de Mme Cotillon.

Olivier Deudon souhaite déboucher avant la prochaine campagne agricole en 2020, pour les données SAFRAN.

François Brun indique qu'il va falloir évaluer la faisabilité technique pour l'adaptation des données Safran dans les modèles du BSV. On pourrait envisager la fourniture d'un jeu de données test avant la convention officielle avec le Ministère

Un groupe de travail est créé pour faire avancer le vœu avec Olivier Deudon, François Brun, Marc Raynal, Cyrielle Digout, Stéphane Croux, Anne-Laure Gibelin et Magali Bergot

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MÉTÉOROLOGIE

Olivier Deudon va se charger de proposer la reformulation officielle du vœu 2019 en limitant la portée à la surveillance biologique du territoire ou aux missions de service public.

4. Vie de la commission et points d'actualité par Jean Nicolau (Météo France, Secrétaire permanent du CSM)

* Jean Nicolau indique que la présidence de la commission Agriculture du CSM est vacante suite à la démission de Mr Didier Marteau de ses mandats au sein des Chambres d'Agriculture.

Cyrielle Digout informera la commission lorsque le nom de son remplaçant sera connu.

Olivier Deudon, actuel vice-président, est élu président. Lors de la prochaine commission d'automne, un vote aura lieu pour les 2 postes de vice-présidents.

* Jean Nicolau précise que suite au rapport de la cour des comptes sur le CSM, il va y avoir une révision du décret qui cadre le CSM et ses activités.

* Pour rappel, l'Assemblée plénière et le colloque associé auront lieu le 16 mai 2019. Le sujet du colloque sera cette année : "Météo et prise de décision, enjeux et perspectives".

* L'organisation d'une nouvelle édition des Journées Agrométéo est actée pour 2020. L'IFV (Marc Raynal) propose de se charger de cet événement (qui se déroulera à Bordeaux) avec l'INRA et Bordeaux Sciences Agro.

Un amphi de 250 places plus deux salles de 50 places assises pourront être mis à disposition durant les vacances scolaires de Février 2020. L'événement se tiendra sur 2 jours, les journées Agrométéo étant couplées avec une journée indépendante sur les capteurs en viticulture de précision (capteurs biologiques de la vigne et son cortège d'agents pathogènes).

Un comité d'organisation composé de Marc Raynal, François Brun, Olivier Deudon et Magali Bergot se réunira en mai ou juin afin de prendre les premières décisions sur les sujets, les intervenants, le budget et les modalités d'inscription. L'appui de la Direction de la Communication de Météo- France sera sollicité.

* Olivier Deudon propose de discuter de la date de la prochaine commission. Les disponibilités des différents membres n'étant pas toutes connues, il est décidé de faire un Doodle pour retenir le meilleur choix.

Tous les sujets étant épuisés, Olivier Deudon propose de clore la réunion.

Le wiki du CSM est toujours à votre disposition à l'adresse suivante :

<http://publicwiki.meteo.fr/confluence/display/CSM/>

Login : csm_membres

password : Decret911209

Prochaine date à retenir :

Après consultation des membres via Doodle, la prochaine réunion de la commission Agriculture du CSM est fixée au mardi 15 octobre 2019 de 14 à 17h.